



DOMAINE PIERRE VINCENT



LE DOMAINE PIERRE VINCENT REPREND LE DOMAINE JEAN-PHILIPPE FICHET À MEURSAULT

Le groupe Solexia renforce ainsi son pôle viticole



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OCTOBRE 2026

Le 17 août, à la veille des vendanges 2026, le Domaine Pierre Vincent franchit une nouvelle étape de son développement avec la reprise du Domaine Jean-Philippe Fichet, exploitant 6 hectares à Meursault. Une transmission qui renforce significativement l'ancrage du domaine en Côte de Beaune et s'accompagne de la création de Fichet & Vincent, une nouvelle société appelée à se développer dans les prochaines années.

Au-delà d'une opération de croissance, cette reprise est avant tout la rencontre de deux hommes et de deux savoir-faire : Jean-Philippe Fichet, viticulteur reconnu pour sa connaissance fine des terroirs de Meursault et son travail minutieux de la vigne, et Pierre Vincent, vinificateur reconnu pour sa recherche de pureté, de précision et de juste expression du terroir.

DEUX SAVOIR-FAIRE, UNE MÊME VISION DU VIN

Installé à Meursault depuis quarante ans, le Domaine Jean-Philippe Fichet s'étend sur 6 hectares, constitués en quasi-totalité de vignes exploitées en fermage. Au moment de son départ à la retraite, Jean-Philippe Fichet a choisi de transmettre son exploitation à Pierre Vincent. Les fermages sont reconduits pour 25 ans, assurant ainsi la continuité du travail mené sur ces parcelles.

Les deux hommes se connaissent depuis près de vingt ans, leurs caves ne sont distantes que de trois kilomètres et ils partagent une connaissance intime des terroirs de la Côte de Beaune.

« La reprise du Domaine Jean-Philippe Fichet s'est imposée assez naturellement. Je connais Jean-Philippe depuis longtemps et je le considère comme l'un des meilleurs viticulteurs de Meursault. C'est un véritable jardinier de la vigne, avec un travail d'orfèvre mené depuis des décennies. Lorsqu'il m'a parlé de son départ à la retraite et de la transmission de son domaine, je n'ai pas hésité. »

Pierre Vincent

Jean-Philippe et Michèle Fichet accompagneront la transmission afin d'assurer une transition harmonieuse et de préserver l'esprit familial qui a construit l'identité du domaine.

UN ANCRAGE RENFORCÉ À MEURSAULT

La reprise représente une opportunité rare pour le Domaine Pierre Vincent, installé à Auxey-Duresses depuis 2023. Les 6 hectares comprennent notamment 2,5 hectares de Meursault, 2 hectares de Bourgogne blanc Villages au cœur de Meursault et auxquels s'ajoutent des parcelles en Monthélie blanc, Auxey-Duresses blanc, Puligny-Montrachet 1er Cru Les Referts et Monthélie 1er Cru rouge.

Parmi les climats de Meursault figurent Le Tesson, Les Chevalières, Les Criots, Le Limozin, Le Meix Sous le Château et Les Gruyaches.

« Cette reprise est très cohérente avec notre domaine. Les deux exploitations sont très proches, nous partageons certaines appellations et c'est un secteur que je connais particulièrement bien. Reprendre aujourd'hui 2,5 hectares de Meursault et 2 hectares de Bourgogne blanc au cœur de Meursault représente une opportunité rare. »

À compter du millésime 2026, une part importante des vignes reprises intégrera la gamme du Domaine Pierre Vincent. Les premières vendanges ont eu lieu immédiatement après la reprise : les 6 hectares ont été récoltés en trois jours.

Deux terroirs suscitent particulièrement l'enthousiasme de Pierre Vincent : Meursault Le Tesson et Les Chevalières, situés derrière le village, à mi-coteau et particulièrement bien exposés.

« Je n'avais encore jamais eu la chance de vinifier Le Tesson et Les Chevalières. Ce sont deux des climats les plus réputés de Meursault, capables de rivaliser avec certains Premiers Crus. Pouvoir aujourd'hui travailler ces terroirs est particulièrement enthousiasmant. »

FICHET & VINCENT

UN NÉGOCE « HAUTE COUTURE »

Pour porter cette opération, une société de négoce baptisée Fichet & Vincent a été créée. Cette nouvelle structure a vocation à s'inscrire dans le temps. Pierre Vincent souhaite développer un négoce très sélectif, autour de raisins et de terroirs choisis personnellement, avec la même exigence de finesse et de précision que celle qui guide son domaine.

Dès le millésime 2026, une nouvelle appellation viendra enrichir la gamme : Pouilly-Fuissé.

« Fichet & Vincent a vocation à durer. Mon ambition est de développer un négoce "haute couture", autour de belles appellations et d'achats de raisins que je sélectionnerai moi-même. »



Pour affirmer son identité tout en conservant une filiation avec le domaine, Fichet & Vincent reprend les codes graphiques du Domaine Pierre Vincent, déclinés dans une teinte gris argenté permettant de distinguer clairement l'activité de négoce des vins du domaine.



PRÉSERVER L'HÉRITAGE, PRÉPARER L'AVENIR

Certaines vignes reprises ont été plantées par Jean-Philippe Fichet, d'autres par son père. Elles témoignent d'un travail patient mené pendant plusieurs décennies.

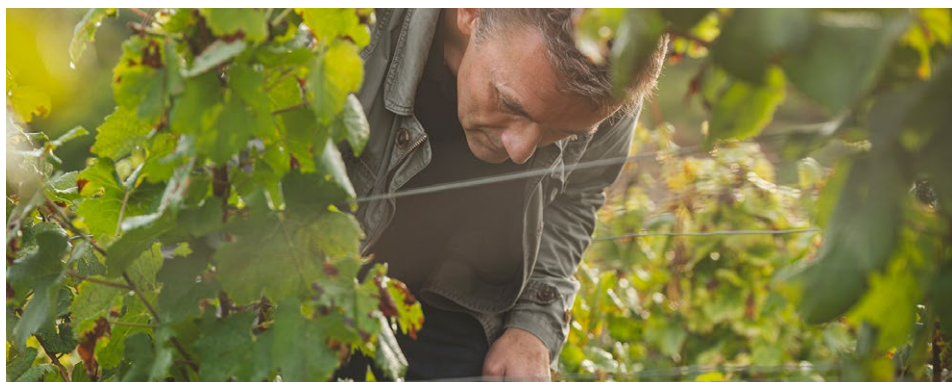
« La confiance que Jean-Philippe nous accorde est à la fois un honneur et un devoir. En viticulture, nous ne sommes finalement que de passage. Notre responsabilité est de poursuivre ce travail, de prendre soin de ces vignes et de les préparer aux enjeux de demain, notamment au changement climatique. »

Dans cette logique, Pierre Vincent souhaite engager progressivement les vignes reprises vers une conversion à l'agriculture biologique, puis vers la biodynamie. Sur le plan agronomique, cette démarche vise également à mieux préparer la vigne aux évolutions climatiques. Face à la succession d'années marquées par la sécheresse et les canicules à répétition et par des épisodes de forte pluviométrie, Pierre Vincent souhaite mettre en place différents leviers pour renforcer naturellement la résilience des sols et de la vigne. Première action concrète : dès cet hiver, le domaine produira son propre compost, destiné à nourrir les sols et à accompagner progressivement leur équilibre. Le raisonnement sur la hauteur de canopée, ainsi que les densités de plantations devront être approfondis.

À la cave, il poursuivra la philosophie du Domaine Pierre Vincent : vinifications peu interventionnistes, élevages longs et recours limité aux fûts neufs, avec une recherche constante de finesse, de précision et de pureté du fruit.

Ancien directeur technique du Domaine de la Vougeraie, puis directeur général du Domaine Leflaive, Pierre Vincent a été distingué à deux reprises, en 2010 et 2014, comme Meilleur Vinificateur en vin rouge à l'International Wine Challenge de Londres.

Avec la reprise du Domaine Jean-Philippe Fichet et la création de Fichet & Vincent, Pierre Vincent ouvre ainsi une nouvelle page de son développement en Côte de Beaune, à la croisée de la transmission, du terroir et de la précision.



À PROPOS DU GROUPE SOLEXIA

Groupe lyonnais, Solestia rassemble aujourd'hui 14 entreprises, 562 salariés et a réalisé 160.5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025.

Le groupe développe et accompagne des entreprises à taille humaine, reconnues pour leur savoir-faire et leur ancrage dans leurs territoires, notamment dans les secteurs agroalimentaire, gastronomique et viticole.

CONTACT PRESSE :

Aurélien Dupas

ad@groupe-solexia.fr - LD 04 72 83 06 48